

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 30/06/2021

Séance ouverte : 18H15

Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel

<u>Présents</u>	<u>Maire</u> : Nicolas BOUCHEZ, <u>Adjoint</u> : Jean-François HOURDEAU, Christelle COPIN, Florian FINET <u>Conseillers délégués</u> : Valentin NAMUR, Bérangère VINCENT, <u>Conseiller</u> : Aurélie BENEDET, Corinne CRUNELLE, Isabelle DA ROCHA, Pierre LEGRAIN, Jean François DUSSART
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	Lucie DESMONS, procuration à Jean-François HOURDEAU, Caroline GOREZ, procuration à Nicolas BOUCHEZ, Laura LECOLIER donne procuration à Corinne CRUNELLE, Mohammed YAHIAOUI donne procuration à Christelle COPIN
<u>Absents</u>	

Secrétaire de séance : Aurélie BENEDET

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Nicolas BOUCHEZ, Maire de MAULDE demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Pacte de gouvernance CAPH
- Taux de promotion
- tarifs cantine
- Tarifs garderie
- Commission travaux

Validé par le conseil

Ordre du jour :

1. Activité complémentaire Kathalyna VINCENT
2. Pacte de gouvernance CAPH
3. Taux de promotion
4. tarifs cantine
5. Tarifs garderie
6. Commission travaux
7. Informations et questions diverses

1. Activité complémentaire Kathalyna VINCENT : J-François HOURDEAU et Isabelle DAROCHA

Il faut revoir le taux horaire lorsque Mme Vincent passe de son emploi à l'école à celui d'adjointe de direction en ALSH. Le niveau de responsabilité n'étant pas le même ainsi que le statut, il faut revoir le taux horaire. Le CDG (Centre de Gestion) a été appelé et confirme que ce n'est pas dans les normes. Pour la période où Mme Vincent est adjoint de direction, c'est une activité dite accessoire.

(Voir CDG 2020-06)

Mise au vote : adopté à l'unanimité

Concernant le contrat de travail de Mme Vincent, il est de 22h au niveau scolaire. Or, celle-ci, fait 2h complémentaires chaque semaine. Le conseil propose à l'avenir de rehausser le contrat de Mme Vincent à 24h.

2. Pacte de gouvernance CAPH : Nicolas BOUCHEZ.

Cette loi prévoit la possibilité pour les intercommunalités d'adopter un pacte de Gouvernance entre les communes et l'EPCI.

Le Conseil Communautaire de la CAPH a décidé de l'élaboration d'un tel pacte de Gouvernance avec ses communes membres par délibération n° 21/026 en date du 18 janvier 2021.

Le projet de pacte de gouvernance a été proposé, et a reçu un avis favorable de l'Exécutif de la CAPH le 12 mai 2021, puis du Séminaire du Bureau le 14 juin 2021.

Le pacte de Gouvernance est le document qui définit les relations entre les communes membres et la Communauté, dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal. Si le projet politique communautaire formalise ce que l'on veut faire à

plusieurs communes sur le territoire, le pacte de Gouvernance s'attache à la façon de le mettre en œuvre ensemble. Il s'agit de s'accorder localement sur la façon dont se construit la décision.

Pour rappel, le pacte de Gouvernance a pour ambition :

- D'entamer une nouvelle ère dans la gouvernance communautaire, une gouvernance partagée et innovante.
- De démocratiser l'intercommunalité, de la rendre audible, visible et accessible.
- De définir les relations entre les communes membres et l'agglomération, en visant un rôle renforcé de la commune.
- D'associer les élus municipaux non-communautaires au fonctionnement de l'intercommunalité, avec comme objectif de vivifier le sentiment d'appartenance communautaire.
- De renforcer les relations entre les élus et les habitants, et donc leur implication dans les projets initiés par l'agglomération.

Conformément au processus d'élaboration du pacte prévu dans la loi « engagement et proximité », il appartient désormais aux conseils municipaux des communes membres d'émettre un avis sur ce projet, dans un délai de 2 mois après sa transmission par la CAPH.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis favorable/défavorable* au projet de pacte de Gouvernance présenté en séance et joint en annexe.
- de notifier l'avis rendu à la CAPH dans le délai prescrit.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

3. Taux de promotion : J-François HOURDEAU et Isabelle DAROCHA

Le conseil a décidé que le taux de promotion interne serait à hauteur de 50%.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

4. Tarifs cantine : J-François HOURDEAU, adjoint aux finances.

Tarif traiteur 2.82 € TTC pour l'année scolaire 2021/2022 (maternelle primaire)

Pour rappel : tarif 2020/2021 : 2.73 € TTC, tarif 2019/2020 : 2.69 € TTC, tarif 2018/2019 : 2.67 € TTC maternelle primaire

Le tarif de la cantine est à 3€30 depuis l'année scolaire 2017/2018 (sachant que le traiteur augmente de quelques centimes chaque année).

Le conseil propose de mettre le tarif à 3€40 pour l'année scolaire 2021/2022 soit une augmentation de 10 centimes.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

5. Tarifs garderie 2021-2022 : J-François HOURDEAU

Tarif de l'année scolaire précédente: Inférieure à 6 000€ : 0.55€ ;

- Tranche entre 6 000€ et 12 000€ : 0.60€ ;
- Tranche supérieure à 12 000€ : 0.65€.

Le conseil décide de mettre les tarifs suivants :

- Inférieure à 6 000€ : 0.65€ ;
- Tranche entre 6 000€ et 12 000€ : 0.70€ ;
- Tranche supérieure à 12 000€ : 0.75€.

Ce tarif est valable pour l'année scolaire 2021/2022.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

6. Commission travaux : Nicolas BOUCHEZ

Il est proposé que Jean-François Dussart entre dans la commission travaux à la place de Didier (suite à sa démission).

Mise au vote : adopté à l'unanimité

7. Informations et questions diverses :

- Remise en service du panneau CAPH : J-François HOURDEAU.**

Mis en attente

- Projet de rénovation école : Florian FINET.**

Rencontre avec l'architecte : finalement le coût du projet s'élève à 750 000€ HT. Le coté maternelle est prioritaire (sécuriser, dortoir, garderie à la place du préau, extension le long de la salle de motricité,...).

Le projet n'est pas encore tout à fait défini.

Ce projet nécessite du temps et de l'argent mais il y a 550 000€ de subvention assurée.

Il va y avoir une demande d'assistance et de maîtrise d'architecte.

□ **ALSH**: Christelle COPIN

Le centre aéré à lieu du 07 juillet au 30 juillet : 3 animateurs BAFA et 3 aides animateurs.

Il y a 49 inscriptions.

8 activités gratuites avec la porte du Hainaut et la CAPH. La piscine devrait être gratuit également.

Est prévue, une sortie au parc Astérix.

Une activité avec des poneys est organisée au centre.

A voir, peut être aussi une journée à Rieulay.

□ **CAPH pour circuit court** : Jean-François HOURDEAU

Jean-François Hourdeau a assisté à une réunion CAPH qui a évoqué le sujet d'un projet de voie verte. Le but est de relier les villes entre-elles et à proximité (360 km environ). Un vote est prévu par le bureau d'étude au niveau communautaire au mois de septembre. Le coût s'élève à 40 millions d'euros sachant que 1/3 du chemin n'est pas à modifier.

En priorité doit être effectuée, la liaison St-Amand-les-Eaux avec le chemin Paris-Roubaix puis la liaison Maulde avec St-Amand-les-Eaux arrive dans les priorités.

Objectif potentiel : 2022 sachant qu'il faut 2 ans de délais pour les démarches administratives afin de récupérer les voies par la CAPH.

La commune aura une participation financière mais avec 90% de subvention possible.

□ **Rue du Mortier** : Nicolas BOUCHEZ

Il y a une vraie problématique liée aux coulées de boues. Une étude sera lancée afin de voir comment améliorer la situation. En attendant, la municipalité a fait appel à certaines âmes charitables afin de nettoyer la rue lorsque la situation le demande. L'entreprise Malaquin est passée à plusieurs reprises également.

□ **Nuit des églises (bilan)** : Florian FINET

Bilan très positif. Les habitants ont été très satisfaits et ont constaté des améliorations au sein de l'église.

□ **Associations**

Une réunion est programmée avec les associations vendredi 2 juillet afin d'aborder les problématiques de reprise d'activité en lien avec la COVID.

Fin de la séance : 21h20

Maire : Nicolas BOUCHEZ, **Adjoint**s : Jean-François HOURDEAU, Christelle COPIN, Florian FINET

Conseillers délégués : Valentin NAMUR, Bérangère VINCENT,

Conseiller : Aurélie BENEDET, Corinne CRUNELLE, Isabelle DA ROCHA, Pierre LEGRAIN, Jean François DUSSART